

FORMULAIRE 2

Demande de licence de syndic (particulier)
(paragraphe 13(1) de la Loi)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom de famille _____ Prénom(s) _____ Date de naissance
_____/_____/_____
année mois jour

Autres noms et prénoms officiels antérieurs ou pseudonymes

Adresse professionnelle _____ Adresse domiciliaire _____

Téléphone _____ Téléphone _____
Télécopieur _____ Télécopieur _____
Adresse électronique _____

Employeur actuel _____ Date du début de l'emploi
_____/_____/_____
année mois jour

Organisme(s) professionnel(s) dont je suis actuellement membre (s'il y a lieu)

District(s) de faillite visé(s) par la demande de licence _____

EXIGENCES PRÉALABLES

Formation reconnue (diplômes, désignations professionnelles, année d'obtention, établissements d'enseignement postsecondaire) et expérience pertinente. Veuillez fournir un *curriculum vitae*.

FORMULAIRE 2 (suite)

DÉCLARATION SUR LES EXIGENCES PRÉALABLES

Je déclare, par les présentes, que :

- a) au cours des cinq (5) années précédant la date de la présente demande, je n'ai pas été personnellement en *état d'insolvabilité*¹;
- b) j'ai suivi avec succès le Cours de qualification pour les conseillers en insolvabilité;
- c) j'ai suivi avec succès le Programme national de reconnaissance en insolvabilité;
- d) à titre de membre ou ancien membre d'un organisme professionnel, je suis en règle avec celui-ci et je ne fais pas l'objet de mesures disciplinaires non réglées.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Si vous êtes membre d'un organisme professionnel, demeurerez-vous membre de cet organisme lorsque vous entrez en fonction comme syndic?

Oui Non

(Dans l'affirmative et si cette profession constitue une occupation incompatible², vous devez démontrer que vous resterez membre de cet organisme sans exercer la profession s'y rattachant. Veuillez vous référer aux articles 33 à 36 de l'instruction n° 13R2, Délivrance des licences de syndic.

DÉCLARATION RELATIVE À LA RÉPUTATION

Je déclare, par les présentes, que :

- a) je n'ai aucun casier judiciaire;
- b) je n'ai jamais été un failli;
- c) je n'ai jamais été actionnaire principal, administrateur ou dirigeant d'une personne morale faillie;
- d) à titre de membre ou ancien membre d'un organisme professionnel, je n'ai jamais été reconnu coupable d'une inconduite professionnelle de nature déontologique, commerciale ou économique;

sauf tel qu'indiqué ci-après (*inclure les documents applicables*) :

¹ « État d'insolvabilité » désigne l'état d'une personne qui est en faillite, qui a déposé un avis d'intention ou une proposition sous le régime de la LFI ou qui est assujettie à des procédures similaires au titre d'une loi fédérale, provinciale ou étrangère.

² Une « occupation incompatible » s'entend notamment du travail d'agent de recouvrement, d'huissier, de représentant d'une association commerciale, d'employé du Bureau du surintendant des faillites (« BSF »), d'avocat et de notaire dans la province de Québec, ainsi que de toute autre occupation, entreprise ou profession dont l'exercice peut donner lieu à un conflit avec les fonctions et responsabilités du syndic.

FORMULAIRE 2 (suite)

**ENGAGEMENT DU DEMANDEUR À L'ÉGARD DES CONDITIONS APPLICABLES
AUX NOUVELLES LICENCES**

Advenant qu'une licence de syndic me soit accordée par le surintendant des faillites, j'accepte que celle-ci soit assujettie aux conditions suivantes :

- a) j'exercerai, pendant une période de vingt-quatre (24) mois, mes activités au même endroit et avec un syndic actif établi qui convient au surintendant;
- b) lorsque, en tout temps au cours de cette période de vingt-quatre (24) mois, je ne rencontre pas l'exigence du paragraphe a), je serai autorisé à agir uniquement dans les cas suivants :
 - (i) les propositions de consommateur;
 - (ii) les actifs d'administration sommaire;
 - (iii) les actifs dits d'administration ordinaire, dont les dettes non garanties indiquées au bilan, ne dépassent pas 500 000 \$ et dont les avoirs réalisables indiqués au bilan ne dépassent pas 15 000 \$, déduction faite de la valeur des garanties;
 - (iv) tous les autres cas (avis d'intention, proposition de la section I, séquestre intérimaire, actifs en dehors des critères de [iii] ci-dessus, etc.), sous réserve de l'approbation du surintendant adjoint désigné et selon les modalités qu'il détermine, compte tenu de mon rendement.

Ces conditions ne me lient pas inconditionnellement au même employeur et tout changement proposé aux conditions d'emploi, assurant un contexte similaire ou meilleur, serait acceptable. J'informerai le BSF à l'avance de ce changement.

J'accepte, de plus, que ces conditions puissent être réévaluées après cette période de vingt-quatre (24) mois, à la suite de ma demande écrite. Elles seront alors levées, modifiées ou maintenues.

Si d'autres conditions doivent s'appliquer, j'en serai avisé par le surintendant préalablement à l'octroi d'une licence, pour mon consentement.

AUTORISATION

Je comprends que ma demande de licence de syndic est sujette à une enquête, et que sera effectuée par un agent de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) une vérification des dossiers et de mes antécédents judiciaires, des enquêtes en cours ou menées à bien, ainsi que des mandats d'arrestation. Par les présentes, je consens à la pleine divulgation de ces renseignements au Bureau du surintendant des faillites et j'autorise la GRC ou toute autre force policière à les divulguer, tel que prévu par la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

DÉCLARATION ET SIGNATURE

Je soussigné déclare solennellement que je suis le demandeur nommé dans la présente demande et que les renseignements qui figurent dans les présentes ainsi que dans les documents ci-joints sont, au mieux de ma connaissance, des renseignements exacts et exhaustifs à tous égards, et que j'accepte de respecter les conditions énoncées dans ce formulaire si le surintendant m'accorde une licence.

Daté le _____, à _____.

Nom du demandeur en lettres moulées

Signature du demandeur

FORMULAIRE 2 (suite)

**DEMANDE DE LICENCE DE SYNDIC
RÉPARTITION DE L'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'INSOLVABILITÉ**

Nom du demandeur : _____

Bureau : _____

Le demandeur d'une licence de syndic indique ci-après un estimé du temps de travail dans les différents champs d'activité. La répartition est donnée en **pourcentage (%) de l'expérience totale** durant l'année.

| | Faillites de consommateur | Propositions de consommateur | Faillites commerciales | Propositions commerciales | Séquestre intérimaire | Mises sous séquestre, créanciers garantis, mandats, <i>Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies</i> | Autre travail non relié directement au domaine de l'insolvabilité (impôt, vérification, comptabilité) |
|------------------|---------------------------|------------------------------|------------------------|---------------------------|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Année précédente | | | | | | | |
| En _____ (année) | | | | | | | |
| En _____ (année) | | | | | | | |
| En _____ (année) | | | | | | | |

Je soussigné, demandeur d'une licence de syndic, atteste par les présentes que les renseignements fournis ci-dessus reflètent fidèlement mon expérience en matière d'insolvabilité et dans d'autres champs d'activité au cours des périodes indiquées ci-dessus.

Signature du demandeur

Date : _____

Je soussigné, syndic du bureau où le demandeur de la licence œuvre à titre d'employé ou d'associé, atteste que les renseignements fournis par le demandeur, pour la période de temps où celui-ci œuvrait pour ce bureau, reflètent fidèlement la nature de l'expérience du demandeur en matière d'insolvabilité et dans d'autres champs d'activité.

Signature du syndic

Nom du syndic en lettres moulées

Date : _____

FORMULAIRE 2 (suite)

RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS QUI DOIVENT ACCOMPAGNER LA DEMANDE

Veillez remplir la présente page et la remettre avec votre demande au Bureau du surintendant des faillites. Dans le cas où il reste des cases non cochées, veuillez indiquer pourquoi ces renseignements n'ont pas été fournis et la date à laquelle vous prévoyez les retourner au Bureau du surintendant des faillites.

- 1 Une copie du certificat attestant que le demandeur a réussi le Cours de qualification pour les conseillers en insolvabilité.
- 2 Un *curriculum vitae* comprenant la formation scolaire du demandeur et une liste des postes occupés au cours des dix (10) dernières années, laquelle liste comporte une brève description des fonctions.
- 3 Une description détaillée de l'expérience en matière d'administration de dossiers de faillite (voir le tableau ci-joint).
- 4 Une photographie récente du demandeur (environ 5 cm sur 3,5 cm).
- 5 Un chèque de 300 \$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Dans les cas où le demandeur entend exercer ses fonctions de syndic au sein d'un bureau de syndic (personne morale ou société de personnes) ou à titre d'employé d'un autre syndic :

- 6 Une lettre de soutien selon laquelle l'employeur ou un associé s'engage à fournir les ressources nécessaires (installations, équipement, personnel) dont le demandeur devra disposer pour l'exercice de ses fonctions, et à assurer le demandeur en vertu de la police en vigueur (assurance responsabilité et assurance contre la malhonnêteté [« 3D »]).

Dans tout autre cas (pour être autorisé à accepter des activités professionnelles) :

- 7 Un bilan personnel.
- 8 Des précisions sur les ressources nécessaires (installations, équipement, personnel) dont le demandeur disposera pour exercer les fonctions de syndic, ainsi que sur les ententes bancaires conclues.
- 9 Des documents attestant l'existence de polices d'assurance au nom du demandeur (assurance responsabilité et assurance contre la malhonnêteté [« 3D »]).